

Grille d'inspection

Usine d'eau potable

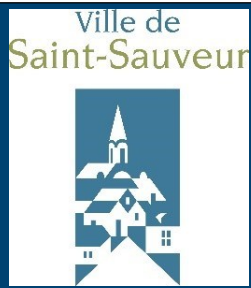
Département / lieu : _____

Date : _____

Inspection faite par : _____

Signature (s) : _____

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	CONFORME	NON CONFORME	NON APPLICABLE	COMMENTAIRES OU RECOMMANDATIONS
AMÉNAGEMENT DES LIEUX				
Voies d'accès et de passages (RSST : Art. 6)				
En bon état et dégagées				
Non glissantes				
À l'abri des chutes d'objets				
Porte dégagée				
Bien éclairées				
Voies de circulation (RSST : Art. 15)				
En bon état et dégagées				
Non glissantes				
Empilage du matériel (RSST : Art. 288 à 290)				
Aucun matériel à l'intérieur de la salle de chloration				
Ne gêne pas la circulation, les escaliers ou l'accès à une porte				
Ne gêne pas l'accès au matériel de lutte contre les incendies				
Empilé contre des parois assez résistantes				
Empilé à une hauteur qui ne compromet pas la stabilité				
Aucun matériel entreposé à moins d'un mètre des panneaux électriques				



Grille d'inspection

Usine d'eau potable

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	CONFORME	NON CONFORME	NON APPLICABLE	COMMENTAIRES OU RECOMMANDATIONS
Ne gêne pas l'accès aux douches et aux autres équipements d'urgence				
Ne gêne pas à la propagation de la lumière du jour et artificielle				

Ambiance thermique (RSST : art. 117, Annexe IV, 119)				
Température confortable maintenue				

MATIÈRES DANGEREUSES				
Entreposage et manutention (RSST : Art. 70 à 99)				
Matières dangereuses sont séparées ou isolées				
Récipients, canalisations et autres appareils sont en bon état				
Déversements sont nettoyés sécuritairement et immédiatement				
Contenant sécuritaire pour le transvidage				
Entreposage et manutention des matières dangereuses conformes				
SIMDUT				
Les personnes responsables du SIMDUT sont connues				
Les contenants de produits contrôlés transvidés sont identifiés				
Une liste permettant de connaître les produits contrôlés est disponible				
Les produits ont une étiquette du fournisseur conforme et en bon état				
Les fiches de données de sécurité sont en français et sont à jour				

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	CONFORME	NON CONFORME	NON APPLICABLE	COMMENTAIRES OU RECOMMANDATIONS
Les fiches de données de sécurité sont conservées sur les lieux de travail et à un endroit connu et accessible				
MESURES DE SÉCURITÉ EN CAS D'URGENCE				
Généralités				
Plan et procédures d'urgence à jour		X		En attente
Issues de secours dégagées				
Système d'urgence toujours en état de fonctionner (lumière d'urgence et alarme)				
Extincteur portatif accessible				
Équipements d'urgence (RSST : Art. 75 et 76)				
Douche de secours présente et fonctionnelle				
Douche oculaire présente et fonctionnelle				
Affiche des premiers secours et secouristes présente et à jour				
Procédure de transport de blessés affichée				
Trousse de premiers soins				
Dans un endroit facile d'accès				
Maintenue propre, complète et en bon état				
Poste de cadenassage (RSST : ART. 188.1 et suivants)				
Une procédure de cadenassage pour chacun des équipements est disponible				

Grille d'inspection

Usine d'eau potable

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	CONFORME	NON CONFORME	NON APPLICABLE	COMMENTAIRES OU RECOMMANDATIONS
Les équipements pour réaliser le cadenassage sont disponibles (cadenas, moraillon, etc.)				
Les personnes ayant accès à une zone dangereuse d'une machine sont formées et informées des risques et sur la procédure de cadenassage				

ÉQUIPEMENTS ET OUTILS				
Outils à main et outils portatifs (RSST : Section XXII)				
Inspectés et entretenus régulièrement				
Mise à la terre ou double isolation (outils électriques)				
Les fils électriques et les tuyaux flexibles ne présentent pas de danger de chute ni de blessure à la tête et sont en bon état				
Munis de protecteurs et dispositifs de protection				